



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative
CACE/513**

Le 4 juin 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 6 des radiocommunications
– Approbation d'une nouvelle Recommandation

Service de radiodiffusion

Conformément à la Circulaire administrative [CAR/295](#) du 26 février 2010, un projet de nouvelle Recommandation a été soumis pour approbation, en application de la procédure de la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 26 mai 2010.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire son titre avec le numéro qui lui est attribué.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE

Titre de la Recommandation approuvée

Recommandation UIT-R BT.1877

Doc. 6/BL/5

**Méthodes de correction d'erreurs, de mise en trame des données,
de modulation et d'émission pour la deuxième génération de
systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre**
